



Convocation du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal se réunira le 19 Mai 1915 à 15 heures, au lieu ordinaire de ses séances.

Ordre du Jour ~

- 1: Election du Maire et des Adjoints
- 2: Formation des Commissions

Rezé, le 17 Mai 1915.
Le Maire,

Séance du 19 Mai 1915

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par M. le Maire, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances le 19 Mai 1915 à 15 heures, sous la présidence de M. Vignais. Maire.

Etaient présents M. Cartier, M^{me} Le Roch, M^{me} Boutin Arthur, Olive, Giaus, Boutin Albert, Masson, Hanchet, Monnié, Lébrat, Mouillé, Marquis, Cabelduc, Ferdeau, Braud, Charpentier, Hipham, M^{me} Billon, M^{me} Guillard, Babin, Gautier, Piquemal, M^{me} Le Guilloux, M^{me} Feigne, Ribeyrolle, M^{me} Le Guyader et Totet.

M^{me} Billon est nommée secrétaire de séance.

Procès verbal de l'installation du Conseil Municipal et de l'élection d'un maire et de quatre adjoints ~

L'an mil neuf cent quarante cinq, le dix-neuf du mois de Mai, à 15 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Rezé proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations de vote, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles 48 et 97 de la loi du 5 Avril 1884.

Etaient présents MM. les Conseillers municipaux :

1: Cartier Gabriel

15: Braud Valentin

- ARRAS
MAY 1884
LOIRE-DEPTE
- 1^e: M^m Le Floc'h Guillaume
 3^e: Boutin Arthur
 4^e: Ollive Clément
 5^e: Giraud Jean
 6^e: Boutin Albert
 7^e: Massieu Félix
 8^e: Flanchet Alexandre
 9^e: Monnier Alexandre
 10^e: Lebreton Charles
 11^e: Mouillé Augustin
 12^e: Marquis Lucien
 13^e: Cabelduc François
 14^e: Tendreau Louis
 16^e: Charpentier François
 17^e: Stephan Jean
 18^e: M^m Billon Jeannine
 19^e: Guillard René
 20^e: Babin Auguste
 21^e: Gautier Thérèse
 22^e: Bignecau Charles
 23^e: M^m Le Guilloux Anne-Marie
 24^e: Seigne Raymond
 25^e: Ribeyrolles René
 26^e: M^m Le Guyader Albertine
 27^e: M^m Jotet Marie

La séance a été ouverte sous la présidence de M^e Vignau Jean Marie, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès verbaux des élections et a déclaré élu taller M^m. Cartier, M^m Le Floc'h, Boutin Arthur, Ollive Clément, Giraud Jean, Boutin Albert, Massieu Félix, Flanchet Alexandre, Monnier Alexandre, Lebreton Charles, Mouillé Augustin, Marquis Lucien, Cabelduc François, Tendreau Louis, Baudin Théodore, Charpentier François, Stephan Jean, M^m Billon Jeannine, Guillard René, Babin Auguste, Gautier Thérèse, Bignecau Charles, M^m Le Guilloux Anne-Marie, Seigne Raymond, Ribeyrolle René, M^m Le Guyader Albertine, M^m Jotet Marie dans leurs fonctions de conseillers Municipaux.

M^e Giraud Jean, le plus âgé des membres du Conseil, a pris ensuite la présidence.

Le Conseil a choisi pour secrétaire M^m Billon.

Election du Maire

1^{er} tour de Scrutin

Le Président, après avoir donné lecture des articles 76, 77 et 80 de la loi du 5 Avril 1884, a invité le Conseil à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection d'un Maire.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a versé fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :



Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	27
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	27
Majorité absolue	14
Ont obtenu { M ^e Boutin Arthur vingt six voix	(26)
M ^e Ollive Clément une voix	(1)

M. Boutin Arthur, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire.

Election du premier adjoint

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de M. Boutin Arthur élu Maire, à l'élection du premier adjoint.

1^e tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne. vingt sept	27
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	27
Majorité absolue	14
Ont obtenu { M. Griaud Jean, vingt six voix	(26)
M. Ollive une voix	(1)

M. Griaud Jean, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé adjoint.

Election du second adjoint

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du second adjoint.

1^e tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	27
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	27
Majorité absolue	14



Ont obtenu : M^r Gautier Pierre, vingt cinq voix (25)
 M^r Olive une voix (1)
 M^r Jeugne Raymond une voix (1)
 M^r Gautier Pierre, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Adjoint.

Il a été ensuite procédé dans les mêmes formes à l'élection du troisième adjoint.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	27
Bulletins blancs ou nuls	0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	27
Majorité absolue	14

Ont obtenu : M^r Babin Auguste, vingt cinq voix (25)
 Guillard René, une voix (1)
 M^r Le Guilloux une voix (1)

M^r Babin, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Adjoint.

Il a été ensuite procédé dans les mêmes formes à l'élection du quatrième adjoint.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	27
Bulletins blancs ou nuls	1
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	26
Majorité absolue	14

Ont obtenu : M^r Boutin Albert vingt cinq voix (25)
 M^r Mouille Augustin une voix (1)

M^r Boutin Albert, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé adjoint

Observations et reclamations : Néant.

Le Président a déclaré M^r. Giraud, Gautier, Babin et Boutin Albert installé en qualité d'Adjoints.

Ils ont signé les membres présents.



Délégués du Conseil Municipal à la Commission du Bureau de Bienfaisance ~.

Le Conseil Municipal désigne comme membre de la Commission M^e Guaud Jean et M^m Totet Marie, conseillers municipaux

Nomination des Commissions ~.

Le Conseil procède ensuite à la nomination des membres des diverses commissions.

1^e: Délégués au Syndicat intercommunal du service d'eau : M^m Braud et Ollive

2^e: Délégués au service des Prisonniers et Déportés : M. Cartier, M^m Le Flach

3^e: Travaux Publics : Rapporteur M. Mouille
Membres : M^m Mouille, Masson, Gerdreau, Stéphan, Braud, Feigné,
^{Lebrun Charpentier}

4^e: Finances : Rapporteur M^m Billon

Membres : M^m Billon, M^m Monnier, Ribeyrolle, Mouille, Stéphan, Blanchet, Cartier

5^e: Eau, gaz, électricité : Rapporteur M. Braud

Membres : M^m Braud, Mouille, Ollive, Ribeyrolle, Charpentier, Blanchet.

6^e: Assistance, Hygiène, Hôpitaux : Rapporteur M^m Le Guilloux
Membres : M^m Le Guilloux, M^m Le Guilloux, M^m Billon, M^m Le Flach,
M^m Cabiduc, Lebrun, Guillard, Mouille, Cartier

7^e: Fêtes et Sports : Rapporteur M. Braud

Membres : M^m Billon, M^m Guillard, Monnier, Feigné, Ribeyrolle,
M^m Le Guyader et Totet, M. M. Charpentier, Cartier

8^e: Transports terrestres et fluviaux : Rapporteur M. Ollive

Membres : M^m Ollive, Masson, Blanchet, Gerdreau, Stéphan, Cartier, Biquereau, Lebrun

9^e: Instruction Publique : Rapporteur M. Blanchet.

Membres : M^m Blanchet, Charpentier, Marquis, Ollive, Masson, M^m Le Guillou et Totet.

10^e: Ravitaillement : Rapporteur M. Mouille

Membres : M. Mouille, M^m Billon, Le Guilloux, Le Guyader, Totet,
M^m Monnier, Feigné, Braud

11^e: Agriculture : Rapporteur M. Feigné

Membres : M^m Gerdreau, Charpentier, Marquis, Biquereau.

12^e: Linens : Membres du Conseil Municipal



M. Giraud, Président

M^{me} Le Guyader et Totet. M^{me} Cabelduc et Ollive
Membres étrangers au Conseil : M^{me} Monnier Baptiste, Abela,
M^{me} Lagathu

13^e Chausseuses : Membres du Conseil : M^{me} Giraud
Président - M^{me} Le Guyader, Le Roch, M^{me} Lebreton et
Cartier

Membres étrangers au Conseil : Hupe, Monnier.

Atributions spéciales du Maire et des Adjoints.

Afin d'obtenir une meilleure organisation du travail, il est décidé d'attribuer au Maire et à chacun des adjoints un département particulier, à savoir :

Maire : Finances, Ravitaillement, Brevaux publics, personnel municipal.

1^{er} Adjoint : Hygiène, communications, Instruction publique.

2^e Adjoint : Eau, gaz, électricité, Postes et Télégraphes, agriculteurs, aide aux Guisommes et déportés, sinistres et réfugiés

3^e Adjoint : Assistance, hôpitaux, cimetières

4^e Adjoint : Transports terrestres et fluviaux, sports et fêtes.

Indemnités pour frais de fonctions aux Maire, Adjoints, et Conseillers municipaux délégués.

Conformément aux dispositions de l'ordonnance du 21 février 1945, les indemnités pour frais de fonction allouées au Maire et adjoints sont fixées ainsi qu'il suit :

Maire : 39.000^f

Chaque adjoint : 15.000^f

Il est toutefois convenu expressément que les indemnités allouées aux adjoints pourront être revisées si le besoin s'en fait sentir, pour créer une disponibilité au profit du Maire.

En outre les frais de mission officielle et de convocation aux séances des commissions municipales seront remboursés conformément aux dispositions de l'article 2 de l'ordonnance du 21 février 1945.

La dépense résultant de ces mesures sera prise au budget additionnel



Indemnité au Maire pour frais de fonctions - Demande de surclassement ~

Le Conseil Municipal,

considérant que la proximité immédiate de Nantes, la nécessité de pourvoir à des besoins spéciaux résultant du caractère de commune ministérielle et de commune d'accueil de la Ville de Rezé, l'augmentation incessante de la population et le déplacement inévitable d'une partie de l'activité de Nantes vers sa banlieue, exigent du Maire un travail continu.

que ce travail l'empêche absolument d'exercer une profession salariée ou indépendante,

que l'indemnité pour frais de fonctions prévue par l'ordonnance du 21 février 1945 est nettement inférieure aux ressources que procureraient procurer au Maire un travail salarié ou indépendant;

considérant que le caractère exceptionnel des conditions de vie de la commune de Rezé a été reconnu en ce qui concerne les fonctionnaires de l'Etat et les fonctionnaires municipaux qui bénéficient pour l'indemnité de résidence d'un surclassement assimilant Rezé aux villes de 70 à 150.000 habitants,

demande que le surclassement soit également admis en ce qui concerne l'indemnité de fonctions du Maire, et que la Commune soit classé dans la catégorie de 70.000 à 150.000 habitants.

Adresse au Général de Gaulle, chef du gouvernement provisoire de la République ~

Le Conseil Municipal de Rezé réuni dans sa séance du 19 Mai 1945, adresse au Général de Gaulle, chef du Gouvernement provisoire de la République, l'expression de sa fidélité et l'assurance de son entier dévouement.

Omet le vœu : que le programme du C.N.R. soit appliqué dans son intégralité et le plus rapidement possible. La population de Rezé s'étant prononcée nettement pour sa réalisation

le programme ayant été adopté par tous les mouvements de la Résistance et partis politiques le 15 Mars 1944 et approuvé par vous. Monseigneur le Président.

Le Conseil Municipal fait confiance au Libérateur de



la Patrie.

Agriez. Monseigneur le President, l'assurance de notre haute considération et de nos sentiments Républicains.

Questions diverses

Tramways -

M. Ferreau demande la prolongation des voies des tramways jusqu'aux bois Moulinet. Le Maire lui fait connaître que la question a déjà été posée à la Compagnie des Tramways, sous forme de pétition des habitants du quartier intéressé. Les tramways se déclarent partisans du prolongement, mais ne pourront le réaliser que lorsqu'ils auront une attribution suffisante de carburant.

Dénomination de voies publiques -

M. Mouillet demande que le nom de "Gére Brosselat" et de "Marie Lormoy" soit attribué à deux rues de la Commune. La question sera examinée à la prochaine séance.

Publicité des condamnations -

M. Guillard demande que le nom des condamnés à l'indignité nationale soit affiché à la Mairie.

Rapports du personnel avec le public -

M. Luigné signale que des renseignements inexactes auraient été fournis par le personnel du ravitaillement au sujet de la délivrance des bons de charbon pour maladie. Une enquête sera ouverte à ce sujet et le résultat lui sera communiqué.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à dix huit heures.

7305 Mme Brotin - e. Karpot
 A. Nouvel Brotin Delouis et Marais Potot
 Charnier Bruneau Cabellot Gaspard.
 Vrancet - J. Meilleix Bedecay
 J. Lefebvre - A. Meilleix Bedecay
 G. Gillet (Gauvain) - A. Meilleix Bedecay
 Arpinay (Gauvain) - A. Meilleix Bedecay
 Daniel Teignier. Morin